

Déclaration de Stéphane PEU

Le 21 novembre 2013

Plainte de l'UNPI : les lobbies libéraux à l'assaut !

Hier, mercredi 20 novembre, l'UNPI- Union Nationale de la Propriété Immobilière - organisait deux conférences de presse, l'une à Paris et l'autre à Bruxelles pour dénoncer les aides versées par l'Etat aux organismes HLM, et relancer ainsi sa plainte déposée en mai 2012 auprès de la Commission Européenne pour « concurrence déloyale ».

Par cette initiative, l'UNPI s'inspire des méthodes des lobbies libéraux agissants activement à Bruxelles. Or **s'attaquer ainsi au modèle unique et centenaire que sont les HLM dans notre pays est un non sens absolu.**

On ne peut pas considérer le logement comme une simple marchandise. A l'instar de la santé ou de l'éducation, il s'agit d'un droit et d'un bien de première nécessité. Par conséquent, faire du marché l'alfa et l'oméga de notre politique en matière de logement comme le souhaite ardemment l'UNPI c'est de toute évidence ouvrir la porte à toutes les dérives spéculatives. Pour preuve, tous les pays qui ont fait une confiance aveugle au marché sont en crise aujourd'hui : les Etats-Unis, l'Espagne, le Portugal, la Grèce.... Dans tous ces pays, les rêves de propriété vendus par les marchands de subprimes se sont transformés en cauchemar -des cohortes de ménages sont aujourd'hui expulsés de logements qu'ils n'ont jamais pu payer -, et nous envient notre modèle HLM. Si la procédure engagée à Bruxelles a peu de chance d'aboutir, elle n'en demeure pas moins inquiétante pour l'idéologie qu'elle défend.

A une période où de plus en plus de ménages ont des difficultés à se loger dans le parc privé tant les loyers pratiqués sont inaccessibles, notre modèle HLM généraliste, économe en argent public et garantissant un niveau de service et d'entretien, doit bien évidemment être soutenu comme il se doit par l'Etat.

Contacts :

Stéphane PEU, 06 10 82 41 06.

Edwige LE NET, Cabinet du Président, 06 60 32 71 71 ou 01 48 13 62 23